



Département de la Mayenne
Arrondissement de Laval
Commune de BEAULIEU-SUR-LOUDON

N°2024-027

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 07 Mai 2024

L'an deux mil vingt-quatre le mardi 07 mai à 20h30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Date de convocation : 02/05/2024

Date d'affichage 02/05/2024

Étaient présents : Monsieur Pascal LIVENAI, Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Bernard THIREAU, Madame Anaïs LAUTRU, Monsieur David LECARPENTIER ;

Étaient absents excusés :

Madame Danielle GUILLERME-CAOUS donne pouvoir à Madame Florence CHASSÉ
Madame Véronique BOISARD

Étaient absents non excusés :

Monsieur Nicolas GAZENGEL
Madame Béatrice GUEGAN.

Nombre de conseillers : 10
Nombre de présents : 6
Nombre de votants : 7
Procurations : 1

Formant la majorité des membres en exercice, Madame Florence CHASSÉ a été élue secrétaire de séance.

Subvention à l'association Pass'Sport Ecoles

Lors de la séance du conseil municipal du 09/04/2024 un montant de 72,00 € a été attribué à l'association Pass'Sport Ecoles. Suite à la réception tardive de la demande de subvention de l'association il convient de revoir l'attribution de la subvention versée à cette dernière. La participation est fixée à 2 € par élève.

Il est proposé aux membres du conseil municipal d'attribuer la subvention suivante :

| Subvention Adhésion | Type | Structure | Montant versé en 2023 | Montant Demandé en 2024 | Montant Subvention 2024 |
|---------------------|---------|-------------------|-----------------------|-------------------------|-------------------------|
| Subvention | Commune | Pass'Sport Ecoles | 72,00 € | 104,00 € | 104,00 € |

La dépense afférente sera imputée au **chapitre 65 article 65748** du budget de la Commune.

Délibération adoptée après vote à main levée, par :

Pour : 7 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

Pour copie conforme,
A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 10 mai 2024
Le Maire, Anthony ROULLIER